



DUPONT

Les miracles de la science™

FIEZ-VOUS À DUPONT POUR VOUS AIDER À OPTIMISER LE RENDEMENT ET LA QUALITÉ PAR LE BIAIS D'UNE MAÎTRISE FIABLE ET CONSTANTE

**DuPont^{mc}
Coragen[®]**

insecticide

avec
RYNAXYPYR[®]

L'insecticide Coragen[®] de DuPont^{mc} compte le maïs sucré sur son étiquette. Il offre une protection remarquable et il optimise le rendement et la qualité au moyen d'une maîtrise fiable et constante des insectes parasites importants dans le maïs sucré.

- Maîtrise la pyrale du maïs
- Maîtrise le ver de l'épi du maïs, même les biotypes résistants
- Maîtrise avec activité résiduelle longue durée
- Une nouvelle matière active provenant d'un tout nouveau groupe chimique – le Groupe 28
- Classé comme un insecticide à risque réduit

Coragen[®] de DuPont^{mc} est un insecticide provenant d'une toute nouvelle classe chimique, les diamides anthraniliques du Groupe 28. Coragen[®] fournit une excellente protection à la culture grâce à son efficacité à plusieurs stades du cycle de vie. Coragen[®] provoque l'arrêt rapide de l'alimentation, possède une activité résiduelle, et résiste très bien au lessivage par la pluie, autant de caractéristiques qui lui permettent de fournir une protection durable au plant.

Une maîtrise efficace sur les vers parasites les plus importants dans le maïs sucré (pyrale du maïs et ver de l'épi) tout en ayant un impact minimal sur les insectes utiles.



Pyrale du maïs



Ver de l'épi du maïs

Maîtrise avec activité résiduelle de la pyrale du maïs et du ver de l'épi du maïs

Insectes maîtrisés dans le maïs sucré

Légionnaire uniponctuée	Ver-gris noir	Pyrale du maïs	Ver-gris panaché
Légionnaire de la betterave	Ver de l'épi du maïs	Légionnaire d'automne	Ver-gris occidental du haricot

L'insecticide Coragen® de DuPont^{mc}

- Il est particulièrement efficace contre les larves au moment de leur éclosion (activité ovaricide). Il fournit aussi une activité aux stades oeuf et larve.
- Maîtrise efficacement les biotypes du ver de l'épi qui résistent aux insecticides à base de pyréthroïde et de carbamate (en fait, aucune résistance croisée n'existe entre Coragen® et tout autre insecticide homologué).
- Il agit rapidement. Les parasites visés cessent de manger en quelques minutes après l'ingestion ce qui a pour effet d'offrir à la culture une protection presque immédiate. Commencez les applications quand les seuils de traitement ont été atteints. Pour une maîtrise optimale, en présence de grosses larves ou d'une infestation sévère, optez pour une dose plus élevée. Dans tous les cas, assurez-vous de bien couvrir le feuillage. Ne pas appliquer plus de quatre fois par saison.

Matière active : Rynaxypyr®
(nom scientifique - Chlorantraniliprole)

Groupe chimique : Groupe 28,
diamide anthranilique

Emballage : Cruche de 3,79 litres

Préparation : Suspension liquide

Délai de réentrée : 12 heures

Délai d'attente avant la récolte : 1 jour

Dose : 250 mL/ha à 375 mL/ha (pour utilisation sur le maïs sucré)

Doux pour les abeilles et autres insectes utiles

Coragen® est classé comme un produit à risque réduit. Il est doux pour les insectes utiles et les abeilles, y compris celles qui produisent du miel. Coragen®, utilisé selon les doses au champ, a un impact négligeable sur les parasitoïdes importants, les prédateurs et les pollinisateurs. Cette sélectivité, de même que sa forte maîtrise et son profil environnemental font de Coragen® un puissant outil pour les programmes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI).

Mise à jour sur la recherche

Une proposition a été soumise pour l'utilisation de Coragen® sur les cultures de plantes oléagineuses ainsi que de légumes racines et tubéreux.*

Des questions?

Veuillez contacter votre détaillant, votre représentant DuPont, ou encore le Centre de soutien AmiPlan® de DuPont^{mc} au 1-800-667-3925, ou visitez coragen.fr.dupont.ca.



* L'utilisation d'un produit pour une application non homologuée constitue une violation de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Avec tout produit de protection des cultures, lire et suivre soigneusement les directives de l'étiquette.

Le logotype de l'Ovale DuPont, DuPont^{mc}, Les miracles de la science^{mc}, AmiPlan®, Coragen® et Rynaxypyr® sont des marques de commerce/déposées de E. I. du Pont de Nemours and Company. La Société E.I. du Pont du Canada détient une licence. Membre de CropLife Canada.

© Copyright 2013, La Compagnie E. I. du Pont Canada. Tous droits réservés.